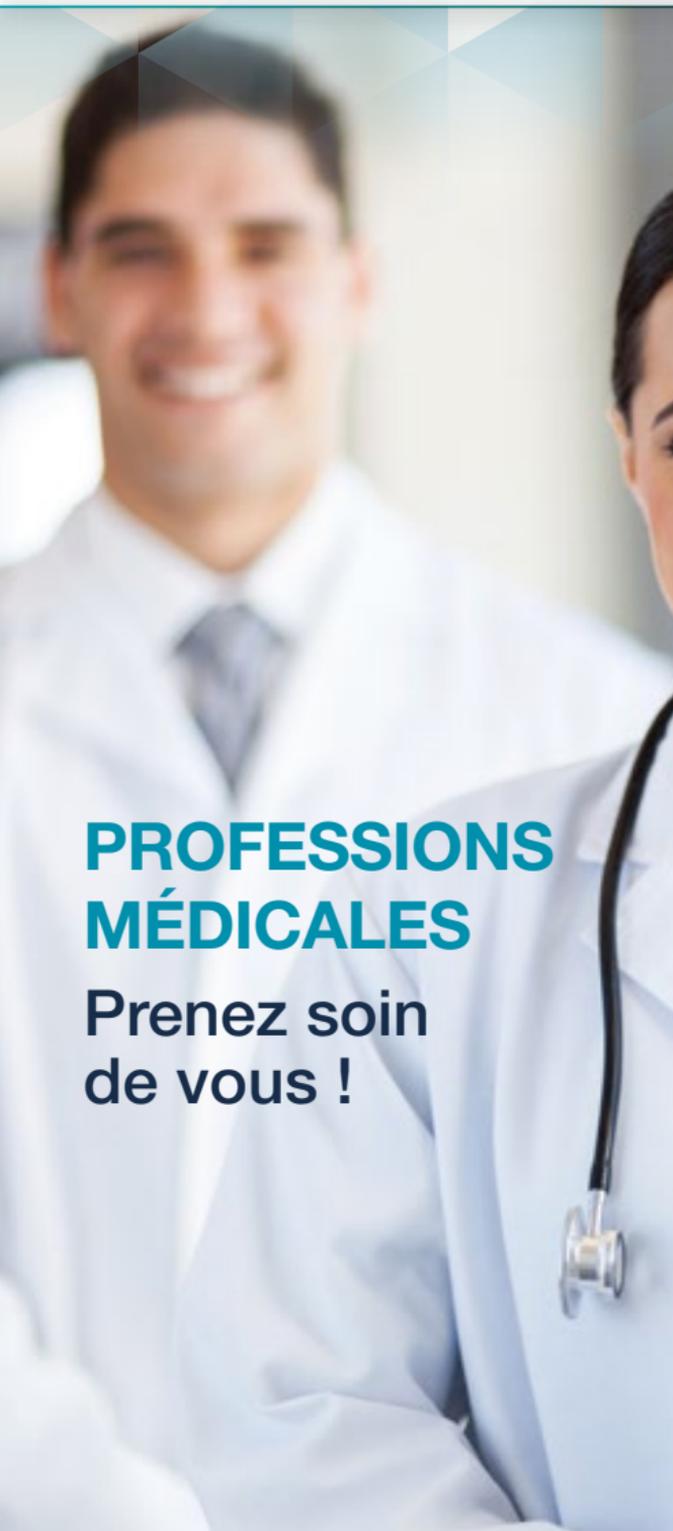




**FIDUCIAIRE  
PARDOËN** S.A.

Société d'experts comptables et conseils fiscaux



**PROFESSIONS  
MÉDICALES**

**Prenez soin  
de vous !**

# Ensemble dès demain !

Votre carrière professionnelle prend un tournant important.

Comme toutes les professions économiques, les métiers de la santé se doivent d'appliquer les règles comptables et fiscales dans une stratégie réfléchie.

Vous vous posez des questions ? C'est bien normal !

Une équipe de spécialistes se tient prête pour y répondre, avec précision et de manière personnalisée.

## Les questions que vous vous posez...

- ▶ Dois-je m'installer en société ou en personne physique ?
- ▶ Que dois-je faire pour démarrer mon activité d'indépendant ?
- ▶ Dois-je être assujéti à la tva ?
- ▶ Ai-je droit à un véhicule de fonction déductible ?
- ▶ Puis-je déduire mes vêtements en frais professionnels ?
- ▶ Quel loyer puis-je déduire pour mon cabinet médical ?
- ▶ Puis-je contracter un crédit professionnel ?
- ▶ Quels sont les investissements et les autres frais déductibles ?
- ▶ Puis-je souscrire une convention de pension pour travailleur indépendant (CPTI) et quel est le régime fiscal ?



# L'objectif de la Fiduciaire PARDOEN : vous permettre de vous concentrer sur votre métier.

Les obligations comptables et fiscales sont contraignantes, la Fiduciaire Pardoën voit pourtant les choses autrement. Nous devons d'abord vous alléger la tâche au maximum pour vous permettre de vous concentrer sur votre métier. Nous devons aussi veiller à vous conseiller au mieux afin que vous puissiez bénéficier du fruit de votre travail... et ce, en toute tranquillité.

## LES ETAPES DE VOTRE PROCESS COMPTABLE ET FISCAL :

### Démarrage de votre activité...

Nous vous assistons dans vos premières démarches

- ▶ Stratégies financière et bancaire.
- ▶ Choix de démarrer en société ou en personne physique.
- ▶ Inscription à une caisse d'assurance sociale.

### Vos obligations légales...

Nous vous aidons pour

- ▶ La tenue d'une comptabilité régulière.
- ▶ Le bilan annuel.
- ▶ La déclaration fiscale annuelle.
- ▶ Le respect des délais et prescrits légaux.
- ▶ Les déclarations TVA éventuelles.

### Pour aller plus loin...

Business Plan Médical des 3 premières années (c'est obligatoire pour une société, cela ne l'est pas pour une personne physique, mais c'est pourtant vivement conseillé...). Cela vous permettra de savoir vers où vous allez, quelles seront vos charges et quelles seront vos prévisions de revenus...



## Le service PARDOEN MEDICAL

Assistance au choix stratégique, personne physique ou personne morale.

- ▶ Business plan médical sur 3 années.
- ▶ Fiscalité comparative “impôt des personnes physiques et impôt des sociétés”.
- ▶ Stratégie et planification fiscale.
- ▶ Analyse d’opportunité, projet immobilier.
- ▶ Structurations financière et bancaire.
- ▶ Engagement individuel de pension – Plan stratégique.

### Activité en personne physique

- ▶ Assistance au lancement de l’indépendant.
- ▶ Statut social.
- ▶ Mise en place de process pour la délivrance d’une comptabilité personnalisée.
- ▶ Suivi trimestriel : situations provisoires, analyses et conseils fiscaux illimités.
- ▶ Bilan de clôture d’exercice.
- ▶ Déclaration fiscale et calcul d’impôt.

### Activité en société

- ▶ Assistance juridique, financière et fiscale à la création de la société.
- ▶ Organisation et mise en place d’une comptabilité en partie double.
- ▶ Situations intercalaires à la demande.
- ▶ Equilibre et optimisation fiscale société/personne physique.
- ▶ Clôture des comptes annuels et formalités statutaires.
- ▶ Contrôle et validation de la stratégie fiscale.

# PARDOEN MEDICAL

## c'est aussi

### La sécurité

Le comptable d'autrefois a laissé place à une équipe, disponible, partageant les informations et vous offrant la garantie d'un service pérenne et fiable dans le temps. Notre service **ABRIFISC** quant à lui vous met à l'abri du coût des prestations de contrôle fiscal ou TVA, et ce, moyennant un abonnement mensuel très modéré.

### La compétence et la pluridisciplinarité

Nos spécialistes expérimentés en fiscalité, comptabilité, gestion de patrimoine, questions sociales, etc. sont en permanence formés aux diverses actualités touchant l'exercice de votre métier pour vous offrir des conseils sûrs et avisés, tout en respectant votre situation personnelle.

### Une tarification raisonnable

Profitez de l'intégralité des services proposés par notre structure et de notre équipe étendue, moyennant des honoraires mesurés et transparents.

### Une équipe tournée vers l'avenir

Connectivité étendue, accès ou suivi à distance et communication digitale sont autant de solutions qui vous sont proposées afin de répondre à vos besoins d'aujourd'hui et de demain.

## Nos références sont vos confrères...

Depuis plus de 10 ans, la Fiduciaire Pardoën a développé la spécialité du service comptable aux professionnels de la santé. Nous comptons parmi nos clients toutes les professions du secteur, kinés, infirmières à domicile, médecins généralistes et/ou spécialistes, dentistes, chirurgiens, cliniques et polycliniques, etc...

## Contactez-nous :

Tél. : +32 71 25 93 25 • [medical@pardoen.be](mailto:medical@pardoen.be)



**FIDUCIAIRE  
PARDOËN** S.A.  
Société d'experts comptables et conseils fiscaux

Allée Centrale, 33 • Zoning Industriel • 6040 Jumet  
Tél. : +32 71 25 93 25 • Fax : +32 71 25 93 19  
[info@pardoen.be](mailto:info@pardoen.be) • [www.pardoen.be](http://www.pardoen.be)